AR Prefecture
043-200073401-20220407-2022034-DE
Reçu le 13/04/2022
Publié le 13/04/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

NO 2022.034

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 31/03/2022

Membres en exercice : 43 présents :28 Votants :31 Abstentions : contre Pour : 31

SEANCE du 07 avril 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 07 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente de la commune de Lantriac.

Membres présents : : Aymeric Roudil, Emmanuel Palhier, Christian Chorliet, Alexandre Aubry, Joël Devidal, Hervé Romieu, Pierre Bresselle, , Annie Mauté, Fernand Chaize, Michel Arcis, Fabien Chabannes, Elisabeth Loucao, Michel Ribes, Chantal Guénard, Laurent Gentes, Jean-Pierre Sabatier, Francis Delmas, Philippe Delabre, André Defay, François Cabanes, Martine Sivet, Marie-Christine Veysset, André Ferret, Daniel Behar, Jean-Pierre Allary, Raymond Abrial, Jean-Marc Fargier, Didier Bourdelin.

Procuration de Christine Miramand à Raymond Abrial , de Laurence Bonnet-Dessalces à Annie Mauté, de Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset, . Mme Guénard Chantal supplée Robert Machabert.

Secrétaire de séance : Pierre Bresselle

OBJET : Vote taux impositions 2022

Le Président rappelle que, dans le cadre de la réforme sur la taxe d'habitation, il n'est plus nécessaire de voter des taux de TH.

Après avoir pris connaissance des différents éléments financiers relatifs au budget primitif 2022, le Président propose de reconduire les taux d'imposition 2021 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

	Taux votés
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3.16%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17.48%
Cotisation foncière des entreprises	27.82%

Le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte les taux proposés ci-dessus et mandate le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme